

FLASH INFO n°6

Mai et juin 2021

COMMUNE DE SERIGNE

CONSEILS MUNICIPAUX du 18 mai et du 8 juin 2021

Mardi 18 mai 2021

Etaient présents : BAUDRY Yves, CAUDAL Grégory, CHEPTOU Julie, COULAIS Damien, DIEUMEGARD Romain, FAUCHERON Jean-Michel, GIRAUD Sébastien, GUILMINEAU Delphine, JOURDAIN Fabienne, LEBON Sandrine, LERIDON Marylène, PASSEFORT Julie, PORTRAIT Jean-Hugues, SCHLICH Ludivine

Excusé avec pouvoir : CHAUVEAU Jordan (pouvoir à BAUDRY Yves)

- **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 13 AVRIL 2021**

Le Conseil approuve le procès-verbal du Conseil Municipal du 13 avril à l'unanimité.

- **DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE**

- Le conseil valide le devis de la marbrerie GAUTIER pour la pose de 2 cases au Columbarium pour un montant de 811€ HT
- Le conseil valide le devis de la société DOUBLET pour l'achat de 2 isoaloirs pour un montant de 171€ HT
- Le conseil valide le devis de la société DISPANO pour l'achat de 8 panneaux en plexiglass pour un montant de 350€ HT
- Le conseil valide un devis de La Maison des Communes pour une mission d'inspection avec un audit sur les conditions de travail du personnel communal pour un montant de 975€ HT

- **ECOLE LES PIERIDES/ PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES**

La commune envisage la pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture sud et ouest de l'école « Les Piérides », un devis de l'entreprise Planète ENR pour un montant de 51500€ HT a été validé.
Des dossiers de demandes de subvention ont été déposés auprès de différents organismes.

- **BATIMENTS PUBLICS/ PEINTURE**

Le conseil a fait faire 2 devis de peinture pour les volets, fenêtres et portes de La Mairie, du salon de coiffure et des logements communaux rue de la Rabatelière.

-GUILLEMET Peinture pour 12 545€ HT

-BETARD Peinture pour 10 899€ HT

L'entreprise BETARD est retenue pour effectuer ces travaux.

- **PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT AU RASED**

L'inspection de l'éducation Nationale de la circonscription de Fontenay sollicite la commune à participer au frais de Fonctionnement du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux élèves en difficulté) à hauteur de 1€/enfant scolarisé dans notre école.

Le conseil accepte cette participation soit 87€.

- **DECHETS SAUVAGES**

Suite à la découverte de dépôts sauvages sur la commune, le Conseil décide que les contrevenants identifiés lors de la découverte d'un dépôt d'ordures ou de détritux de quelque nature que ce soit, se verra infliger une facture forfaitaire de **300€** selon la procédure de l'état exécutoire avec recouvrement par les services du Trésor Public, afin de couvrir les frais d'enlèvements supportés par la collectivité.

- **DROIT DE PREEMPTION**

Le Conseil ne souhaite pas préempter sur les parcelles suivantes

- ZP 177 – 1280 m² (bâti) située 18 Chemin de la Vigne aux Hommes
- AB 777 – 1058 m² (bâti) située 7 rue du RDV
- AB 778 – 49 m² (non bâti) située 7 rue du RDV
- AB 822 – 534 m² (bâti) située 6 Square les Piérides
- AB 36 – 17 m² (non bâti) située Rue de la Rabatelière
- AB 37 – 110 m² (bâti) située Rue de la Rabatelière
- AB 868 -112 m² (bâti) située Rue de la Rabatelière

INFORMATIONS DIVERSES

- ✓ Le city-parc est terminé, le passage de la commission de sécurité permettra l'ouverture au public
- ✓ L'association « Naturellement Bénévoles à Sérigné » a vu le jour, elle a pour but l'embellissement de la commune en participant à des travaux divers. Les volontaires qui souhaitent rejoindre le groupe peuvent se faire connaître auprès de Mrs Clochard Michel ou Ménard Yves-Marie.
- ✓ Un food truck va s'installer sur le parking de La Mairie à partir du mois d'octobre les mardi soirs tous les 15 jours pour vendre des burgers maisons, des omelettes garnies ou de la poutine.
- ✓ Les travaux des vestiaires du terrain de sport avancent normalement
- ✓ La saison estivale va enfin reprendre. Nous invitons les hébergeurs (gites, maison d'hôtes, airbnb) qui ne l'auraient pas fait à venir s'inscrire à la mairie. La taxe d'hébergement (peu onéreuse pour le vacanciers) perçue chaque année (Pour info en 2020 la recette s'est élevée à 86 000€) permet à la communauté de communes de mener des actions d'entretien, d'embellissement ou de création de nos sites touristiques. Nous remercions tous les hébergeurs qui contribuent par leur accueil à donner une image attrayante de notre région.

Mardi 8 juin 2021

Etaient présents : BAUDRY Yves, CHEPTOU Julie, COULAIS Damien, DIEUMEGARD Romain, FAUCHERON Jean-Michel, GUILMINEAU Delphine, JOURDAIN Fabienne, LEBON Sandrine, LERIDON Marylène, PASSEFORT Julie, PORTRAIT Jean-Hugues, SCHLICH Ludivine

Excusé avec pouvoir : CHAUVEAU Jordan (pouvoir à BAUDRY Yves)
CAUDAL Grégory (pouvoir à DIEUMEGARD Romain)
GIRAUD Sébastien (pouvoir à FAUCHERON Jean-Michel)

- **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 18 MAI 2021**

Le Conseil approuve le procès-verbal du Conseil Municipal du 18 mai à l'unanimité.

- **DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE**

- Le Conseil valide le devis pour l'achat de livre pour la bibliothèque d'un montant de 317,35€ TTC chez Florilège
- Le conseil valide le devis de Guillaume TERRASSEMENT pour des travaux de voirie pour un montant de 4896€ TTC

- **CONTRAT DE MAITRISE D'ŒUVRE DU GERBIER 2**

Le Conseil décide de confier la maîtrise d'œuvre à la SELARL Damien VERRONNEAU de Fontenay Le Comte pour un montant de 9626,41€ TT

- **CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR L'AMENAGEMENT DU GERBIER 2**

Un Marché à Procédure Adaptée (MAPA) avait été lancé pour les travaux du Gerbier 2, trois entreprises ont répondu pour les tranches fermes et optionnelles

- COLAS pour un montant de 145 000€ HT
- EUROVIA pour un montant de 172 954,40€ HT
- RINEAU TP pour un montant de 145 477€ HT

L'entreprise COLAS est retenue pour ce marché

- **TARIF DE VENTE AU M2 DU GERBIER 2**

Après avoir étudié les prévisions budgétaires des différents intervenants (eau, SYDEV, fibre, etc..), le Conseil décide de fixer le tarif de ventes des parcelles du lotissement à 38€ TTC le m2.

- **COMMISSION COMMUNALE POUR LES LOTISSEMENTS**

Le Conseil Municipal décide la création d'une commission qui sera chargée d'attribuer les lots dans les différents lotissements communaux.

Cette commission est composée de 4 membres du Conseil

- DIEUMEGARD Romain (responsable de la commission)
- LERIDON Marylène
- JOURDAIN Fabienne
- PORTRAIT Jean-Hugues

- **ECOLE « LES PEIRIDES », MAINTIEN DE LA SEMAINE A 4 JOURS**

Le Conseil Municipal précédent avait voté en 2018 pour un rythme scolaire de 4 jours/semaine pour 3 ans.

Pour la rentrée prochaine, le Conseil décide de continuer le rythme scolaire comme il est aujourd’hui soit 24 heures d’enseignement en 4 jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi) 9h-12h puis 13h30-16h30.

- **SECURISATION DU PARKING DE LA SALLE POLYVALENTE**

Le Conseil souhaite sécuriser l’accès au parking de notre salle polyvalente avec des bornes électriques commandées par télécommandes et accepte le devis de fournitures de l’entreprise CARRE DE Fontenay Le Comte pour un montant de 8870,70€ HT.

Le nombre de dossier éligible sur la commune est de 2 /an. En 2020, 2 familles ont bénéficié de ce passeport.

- **DROIT DE PREEMPTION**

Le Conseil ne souhaite pas préempter sur les parcelles suivantes

- AB 872 – 9 m² (non-bâti) située 10 rue de La Rabatelière
- AB 874 – 237 m² (non-bâti) située 10 rue de La Rabatelière

INFORMATIONS DIVERSES

- ✓ Les élections Régionales et Départementales sont les 20 et 27 juin, les bureaux de votes seront à la Mairie et dans la bibliothèque, un fléchage sera mis en place afin de respecter les gestes barrières

- ✓ Les élèves de CE et de CM feront en octobre prochain une journée plantations d'arbres et arbustes en partenariat avec la communauté des Communes du Pays de Fontenay et la commune de Sérigné dans le lotissement du Gerbier.
- ✓ La commission évènement remercie très chaleureusement les exposants, les bénévoles et les visiteurs du 1^{er} marché Sérignolais !!!

ETAT CIVIL

NAISSANCE :

-MASSIOT Alicia le 26/05/2021

DECES :

-GUERIN Paulette le 13/02/2021

-VION Michel le 7/05/2021

-DRILLAUD Marcel le 6/06/2021

-PEGEAUD Monique le 14/06/2021

La photo des jeunes de Sérigné en 200 ??